

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 05798  
Numéro SIREN : 503 023 327  
Nom ou dénomination : A-VENTURE

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2022 sous le numéro de dépôt 127149

**A-VENTURE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 30 240 000 euros**  
**Siège social : 5-7 rue de Monttessuy 75007 Paris**  
**503 023 327 RCS Paris**  
**(la « Société »)**  
**-o0o-**

**DÉCISIONS PRISES PAR ACTE UNANIME LE 17 AOÛT 2022**

**ENTRE LES SOUSSIGNÉES :**

- **NATIXIS PRIVATE EQUITY**  
Représentée par Monsieur Cyril Marie  
Propriétaire de ..... 2 999 000 actions ordinaires  
..... et 10 000 Actions P
  
  - **SOCIETE CIVILE SEVENTURE**  
Représentée par SEVENTURE PARTNERS  
Elle-même représentée par Madame Isabelle de Crémoux  
Propriétaire de ..... 15 000 Actions P
- Total égal au nombre d'actions composant le capital social,**  
**ci ..... 3 024 000 actions**

Seuls associés de la Société, représentant la totalité des actions composant le capital social et les droits de vote de la Société.

En application de l'article 15.2 des statuts de la Société qui stipule que « *Sauf les cas ci-après prévus, les décisions collectives des associés sont prises, au choix de l'auteur de la convocation, soit en assemblée réunie au siège social ou en tout autre lieu, en France, indiqué sur la convocation, soit par consultation, soit par correspondance, étant entendu que chacun des associés y est appelé à se prononcer. Elles peuvent aussi s'exprimer dans un acte authentique ou sous seing privé signé par l'ensemble des associés. Les décisions qualifiées d'extraordinaires sont obligatoirement prises en assemblée* », les associés de la Société ont pris, par acte unanime, les décisions suivantes relatives à la désignation d'un nouveau président de la Société.

**PREMIERE DÉCISION : DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ**

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Dominique Sabassier de son mandat de président de la Société à effet du 17 août 2022, et décide de nommer, à compter de ce même jour et pour une durée illimitée, Monsieur Selim Soltani en qualité de nouveau président de la Société.

Monsieur Selim Soltani a déclaré par avance qu'il acceptait ce mandat et satisfaisait à toutes les conditions requises pour son exercice.

**DEUXIEME DECISION : POUVOIRS**

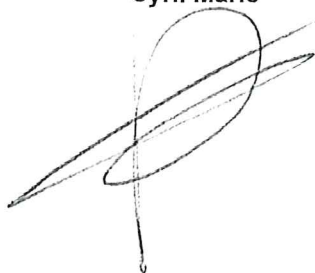
Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes aux fins d'accomplir toutes les formalités légales relatives à la nomination décidée ci-dessus.

Les associés décident que le présent acte unanime sera mentionné à sa date, au registre des délibérations avec indication de sa forme, sa nature, son objet et ses signataires. L'acte lui-même étant conservé par la Société de manière à permettre sa consultation en même temps que le registre des délibérations.

A cette fin, un original du présent acte est remis au président qui en transmettra une copie certifiée conforme au Commissaire aux Comptes.

Fait à Paris, en un (1) exemplaire original  
Le 17 août 2022

**NATIXIS PRIVATE EQUITY**  
Cyril Marie

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke.

**SOCIETE CIVILE SEVENTURE**  
Isabelle de Crémoux

A handwritten signature in black ink, featuring a large 'S' and 'C' with a long horizontal stroke.